



VÉLO CLUB DE L'EST
2 Bis Rue Robert 97412 BRAS-PANON
Entrée Sud du Stade Vélodrome
COMPÉTITION * LOISIR * ECOLE DE CYCLISME
ROUTE + PISTE + VTT + CYCLO - CROSS
Téléphone 02 62 51 59 40 Fax 02 62 51 37 16 ou 02 62 51 59 40



REGLEMENT PARTICULIER

«GRAND PRIX André ADELER / VILLE DE SAINT-BENOÎT».
Dimanche 27 juin 2010

ITINÉRAIRE : Départ : Bourbier les Hauts au Droit du Case.

Par Chemin Hubert Delisle jusqu'à l'échangeur de la RN2

Tout droit jusqu'au giratoire de Beaulieu

Tout droit jusqu'à l'ancienne RN2, sortie Nord du centre ville de Saint-Benoît,

A gauche par RN 2002, jusqu'au giratoire de Bourbier les Rails,

A droite direction la Marine, Jusqu'au Rond point Furcy Pitou,

Demi-tour vers la cabane,

A droite RD 53 Route de Takamaka, jusqu'à l'école de bourbier les Hauts,

A gauche Chemin Hubert Delisle

CIRCUIT DE 9,400km

ARRIVEES sur la RD 53 Route de Takamaka au droit du Case

CATÉGORIES :

Juniors & Seniors	13h00 =	11 tours	soit	103,400 Km
Cadets & Passcyclisme	13h02 =	06 tours	soit	56,400 Km

1) Arrêt de l'émargement : 15 minutes avant chaque départ.

3) DÉPANNAGE

*Une voiture par club comprenant 3 coureurs minimum engagés.

Pour les autres, entente entre club ou à pieds et à droite de la chaussée tout le long du circuit.

4) RAVITAILLEMENT

Autorisé uniquement dans les parties montantes du circuit.

PRIX AUX COUREURS :

* Pas de grille du Comité Régional de Cyclisme.

* Liste des récompenses jointe.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

NOM DES COMMISSAIRES DE COURSE :

H. EMMANUEL / E. GOULJAR / R. NOMARI / J-M. NOMARI / C. SEVA / P. NATIVEL

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Le VCE